



OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

# Synthèse sur la situation de l'Iguane commun en Guadeloupe et Martinique

---

Chloé Rodrigues

18/07/2012



## Synthèse sur la situation de l'Iguane vert en Guadeloupe et Martinique et nécessité de changer son statut de protection.

### **Rappel sur l'espèce concernée.**

#### **Historique de son introduction en Guadeloupe et Martinique.**

L'Iguane commun ou iguane vert (*Iguana iguana*), n'est pas une espèce endémique en Martinique ou en Guadeloupe. Jusque dans les années 50, seul l'iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*) était signalé en Guadeloupe, les premières observations de la présence de l'iguane commun aux Saintes, et sur la Basse-Terre (sud) datant des années 60 (Breuil et al., 2009). En l'espace d'une vingtaine d'années seulement cette espèce a colonisé la Guadeloupe "continentale" (Breuil, pers. Comm, 2011), et suite à des prospections réalisées, des individus présentant un phénotype intermédiaire entre *Iguana iguana* et son congénère endémique *Iguana delicatissima* ont été repérés (Ex. Breuil, 2003). Depuis 1993, M. Breuil a averti les autorités sur l'existence de ce phénomène d'hybridation, malheureusement sans effet. Aujourd'hui, la compétition interspécifique et l'hybridation sont proposées comme facteurs explicatifs de la disparition des populations d'*Iguana delicatissima* en Guadeloupe.

En Martinique, l'Iguane commun a été introduit depuis la population des Saintes par le Père Pinchon vers le milieu des années 60 dans l'enceinte du Fort Saint-Louis (Fort-de-France) (ex. Breuil, 2009). La population relâchée a prospéré et s'étend aujourd'hui au-delà des remparts du Fort Saint-Louis. Aucun individu hybride n'a été identifié à ce jour, cependant considérant la présence d'Iguanes communs dans le Nord de la Martinique et d'une population relictuelle occupant la même région, l'hypothèse de l'existence d'individus hybrides en Martinique ne peut être rejetée.

#### **Distribution, Biologie et description.**

L'iguane commun est natif des régions tropicales d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, et y habite les régions de Basse altitude, depuis le Mexique, jusqu'au sud du Brésil (Townsend et al., 2003). On le retrouve dans divers habitats montrant divers degrés d'anthropisation, principalement, les régions, côtières, les mangroves, ou centre-ville à proximité de canaux, ou de baies. Ils sont herbivores et se nourrissent sur une grande variété de plantes (Breuil, 2002), notamment les espèces incluses aussi dans la diète de son congénère *I. delicatissima*.

#### **Répartition**

- *Guadeloupe*. Grande Terre, Basse Terre, Les Saintes, îlet Pigeon, Marie Galante. Sa présence n'est pas signalée sur la Désirade. Une étude est en cours afin de confirmer ou d'infirmer ces observations.

- *Martinique*. Population source: Fort Saint-Louis. Fort de France. Observations ponctuelles depuis les années 90: Le Diamant, le Vauclin, le Robert, Le François, Schoelcher (Breuil, 2009), Le pêcheur, Case-Pilote, Trois îlets (Bourg, anse Mitan, Anse à l'âne), Saint Joseph, aéroport du Lamentin (pers. Obs., 2011; Obs. Pers. 2012), nombreux lieux dits de Fort-de-France (Texaco, préfecture, Port, Lycée Joseph Gaillard). La population nous a signalé une forte présence d'iguanes verts à Texaco, à la préfecture (Fort de France), et dans la Mangrove du Lamentin. Cependant, ces informations restent à confirmer, et aucune preuve de reproduction en dehors du Fort Saint Louis, n'a été apportée.

#### **Une espèce invasive qui menace son congénère endémique**

Si la destruction de son habitat a été le facteur majeur du déclin d'*Iguana delicatissima* par le passé, la principale menace pesant aujourd'hui sur les très fragiles populations restant dans les Antilles françaises, sont la compétition et l'hybridation avec son congénère l'iguane vert ou iguane commun (*Iguana iguana*) (Knapp & Iverson, In Press). La population viable de Guadeloupe « continentale », a totalement disparu en seulement 15-20 ans (Breuil, Pers. Comm. 2011) ainsi que rappelé plus haut. Les populations d'iguanes des Petites Antilles survivantes, occupent aujourd'hui des lieux confinés, isolés et de petite surface (îlets).

Considérant la présence d'Iguanes communs dans des lieux stratégiques, comme le port de Saint-François d'où des Bateaux partent pour la Désirade et la Reserve de Petite Terre, ou l'embarcadère de la navette "Express des îles" à Fort de France débarquant notamment en Dominique réputée comme indemne d'Iguanes communs et abritant la plus importante population d'Iguanes des petites Antilles, ou encore, au Robert à proximité de l'îlet Chancel, on comprendra que l'arrivée d'iguanes verts sur ces lieux constitue une réelle menace. Cela entraînerait la disparition de ces puits de sauvegarde en seulement quelques années tout au plus.

*Iguana delicatissima* est classé « en danger » par la liste de rouge de l'IUCN depuis 2010. Les îles des Antilles françaises possèdent un rôle prépondérant dans la sauvegarde des dernières populations mondiales d'*Iguana delicatissima*, incluant 9 des 12 territoires où sont recensés des individus de cette espèce. De plus, les îles de la Petite Terre abritent probablement la 2<sup>ème</sup> plus importante population après celle de Dominique.

Suite aux discussions du Grenelle de l'environnement (2007), un plan national d'actions pour la conservation d'*Iguana delicatissima* (PNA) a été écrit. Il a pour but de coordonner dans les Antilles françaises, le suivi des populations d'*Iguana delicatissima*, les actions de restauration et de conservation de cette espèce et de son habitat, et la sensibilisation des institutionnels et du Grand public afin de faciliter l'intégration de la protection de cette espèce emblématique dans les politiques

publiques et activités humaines. Ce plan national d'actions, souligne notamment l'importance capitale de réduire et maîtriser la menace que représente la présence d'Iguanes communs sur nos îles. Nous avons de plus une forte responsabilité quant à la prévention d'une introduction d'Iguanes communs en Dominique, étant donnée sa situation géographique et les multiples connexions, entre les 3 îles.

### **Etat des populations d'iguanes**

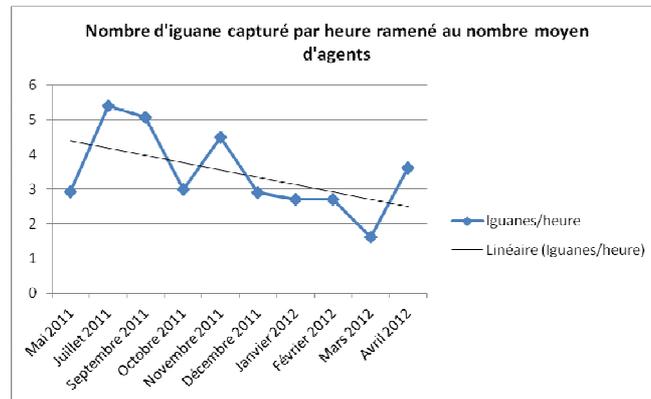
- *Guadeloupe.* La Guadeloupe continentale est aujourd'hui presque exclusivement peuplée d'iguanes communs et d'hybrides. Seuls quelques rares individus encore purs *I. delicatissima* peuplent la Basse Terre, sans toutefois constituer une population viable. L'Iguane des Petites Antilles ne subsiste réellement que sur les îles de Petite Terre, et sur la Désirade.

- *Martinique.* La population majeure se trouve sur l'îlet Chancel (Le Robert). Une population très peu connue existe dans les forêts du Nord de la Martinique (Communes du Morne Rouge, Prêcheur, Grand Rivière...). Nous ne savons rien de son état. Enfin, quelques individus (au moins 2) se trouvent encore sur l'îlet à Ramiers, relique de la population transloquée en 2006 depuis l'îlet Chancel. Une campagne de recherche menée en Avril dernier a permis l'observation directe de 2 de ces individus.

### **Actions de régulation de la population d'Iguanes communs en Martinique**

Depuis Mai 2011, 10 sessions de capture ont été réalisées par le SMPE de Martinique et la Cellule Technique ONCFS, avec parfois l'aide de collaborateurs (M. Breuil, J. Mailles, Brigade CITES ONCFS). 111 animaux ont été capturés. Ces sessions ont mobilisé en moyenne 5 agents (de 2 à 8) sur un total de 27h. Le rendement est de 3 iguanes attrapés par heure en moyenne. Ce taux de capture est devenu de plus en plus faible au cours des sessions (Fig. 1).

Fig. 1. Nombre d'iguanes capturés par heure au fil des mois, et rapporté au nombre moyen d'agents.



La capture est principalement réalisée grâce à des cannes télescopiques mesurant jusqu'à 5 mètres, et parfois à la main. Beaucoup de facteurs limitent l'efficacité de ces méthodes: le comportement des animaux, la distance de fuite assez importante, la capacité tardive de détection que nous avons du au "camouflage" de ces individus et à leur parfaite immobilité, l'environnement offrant des sites de retrait qui les mettent hors d'atteinte (falaises, branches ne supportant pas le poids d'un homme, hauteur des arbres...), la capacité d'autotomie de cette espèce, le poids parfois trop important des individus (le choix des cannes implique un compromis entre sa capacité à supporter des poids élevés, et sa longueur), les branches des arbres souvent empêchent le maniment de la canne...

Le taux de capture a fortement chuté au cours des sessions. Plusieurs facteurs pourraient être à l'origine de cette baisse. Notamment, les individus restant sont de plus en plus difficiles à capturer, et/ou ceux qui restent sont ceux qui étaient les plus "timides". De plus, moins d'individus sont aperçus en dehors de l'enceinte du Fort.

L'ONCFS a souligné depuis plusieurs mois, ce manque de rendement. Pour un seul et unique iguane attrappé, en moyenne, 6 iguanes supplémentaires sont vus et non attrapés. L'ONCFS s'appuyant sur l'expertise de ses agents en matière d'armes, et de Biologie des organismes et des populations préconise l'utilisation de carabine à air comprimé afin d'obtenir un rendement plus efficace. L'utilisation est prévue dans un cadre stricte. La fenêtre temps d'intervention serait réduite et placée en dehors des heures de fréquentation des lieux visités. Seuls les agents du SMPE sont autorisés à tirer, et accompagnés par 1 ou 2 agents de la cellule technique.

Nous recommandons, une intervention plus fréquente, plus courte et impliquant moins d'agents. L'utilisation des armes à air comprimé est courante dans la régulation des nuisibles (ex. Lapins en Angleterre), et ne constitue en aucun cas un danger pour la population.

### **Action de préservation de l'*Iguana delicatissima* en Guadeloupe**

Le Gaïac, travaille actuellement sur un projet de translocation des derniers *Iguana delicatissima* génétiquement purs de Basse-Terre. Ce déplacement des derniers individus purs de Basse-Terre permettrait de préserver leur patrimoine génétique, et de créer en cœur de Parc, un puits de population.

Ce projet se trouve menacé à moyen ou à long terme par la présence d'hybrides et d'iguanes communs sur les plages de Clugny en population de taille importante. Le risque est l'introduction, volontaire ou non, d'individus sur l'îlet Kahouanne. Etant donné la végétation et la surface de cet îlet, une détection des iguanes verts introduits, serait de toute façon trop tardive, et le pool génétique ainsi soustrait à la menace que représente l'iguane vert serait perdu. Le retrait définitif des populations d'iguanes verts de Clugny est la seule solution de prévention réellement efficace contre ce risque.

### **Actions planifiées dans le cadre du PNA IPA concernant l'iguane vert**

*Connaissance des populations d'Iguanes.* David Laffitte et Chloé Rodrigues se rendront en Guyane fin Septembre 2012 afin d'y prélever les échantillons nécessaires à la finalisation de l'étude entamée par M. Breuil.

Une étude de l'impact du retrait des individus dominants sera proposée, afin de préciser la stratégie qui doit être utilisée pour réguler ces populations de façon efficace et durable.

*Régulation des populations d'Iguanes communs.* Les différents acteurs impliqués doivent œuvrer afin de changer le statut d'*Iguana iguana* en Guadeloupe, et rapidement commencer à réguler les populations sur les sites sensibles (Clugny, Ste Rose et Deshaies, port de St François), afin notamment de favoriser la réussite du projet de conservation du pool génétique des derniers *delicatissima* de Basse Terre, imaginé et porté par le Gaïac et en collaboration avec le PNG.

En Martinique, une meilleure efficacité doit être trouvée quant à la régulation des populations de Fort-de-France. Une solution est à l'étude afin de neutraliser les iguanes emblèmes du Fort Saint-Louis sans toutefois les supprimer. Une solution concrète sera proposée dès Septembre et présentée au personnel du Fort. Une collaboration active avec la Mairie du Robert, doit exister afin de prévenir le risque d'introduction d'iguanes verts sur Chancel.

*Actions de sensibilisation.* Des campagnes d'intervention notamment en milieu scolaire sont prévues. Le message sera axé sur la différenciation entre les 2 espèces, et sur le caractère délétère de la présence de l'Iguane commun sur la conservation de l'espèce endémique. En fin d'année 2012, si le planning le permet, une formation sera proposée aux prestataires faisant visiter le site des Ruines de l'îlet Chancel.

### **Références**

- **Breuil, M., Guiougou, F., Questel, K., Ibéné, B.** 2010. Modifications du peuplement herpétologique dans les Antilles françaises. Disparitions et espèces allochtones. 2de partie: Reptiles. *Le Courrier de la Nature* 251: 36-43.
- **Breuil, M.** 2002. Histoire Naturelle des Amphibiens et Reptiles Terrestres de l'Archipel Guadeloupéen. Guadeloupe, Saint Martin, Saint-Barthélemy. Paris, MNHN, Institut d'Écologie et de Gestion de la Biodiversité, Service du Patrimoine Naturel, Patrimoines naturels 54.
- **Breuil, M.** 2003. In the footsteps of French naturalists, a "battle" of iguanas, and "improvements" in biodiversity. In: Islands and the Sea. Essays on Herpetological Exploration in the West Indies, p. 255-270. Henderson, R.W., Powell, R., Eds, Ithaca, New York, Soc. Study Amphib. Rept.
- **Breuil, M.** 2009. The terrestrial herpetofauna of Martinique: Past, present, future. *Applied Herpetology* 6 (2): 123-149
- **Townsend, J.H., Krysko, K.L. and Enge, K.M.** 2003. Introduced Iguanas in Southern Florida: A History of More Than 35 Years, *Iguana* 10(4): 111-120.

**Les Trois-Ilets,  
Le 8 Juillet 2012,**

**CT ONCFS des Antilles françaises**